Le 11 mai 2022

TABLE DES MATIÈRES

COÛT DE LA VIE
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Fitch
M. Melanson
L'hon. M. Fitch
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Higgs

LOYERS

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

Mme Mitton

L'hon. M. Fitch

Mme Mitton

L'hon. Mary Wilson

Mme Mitton

L'hon. M. Fitch

TERRES DE LA COURONNE

M. Guitard

L'hon. M. Holland

M. Guitard

L'hon. M. Holland

L'hon. M. Holland

L'hon. M. Holland

L'hon. M. Holland

[*Traduction*]

COÛT DE LA VIE

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : J'espère que le député de Moncton-Sud dira aussi : Allez-y, Monsieur le chef de l'opposition, allez-y.

Monsieur le président, le réservoir des véhicules des gens du Nouveau-Brunswick est vide, car ces derniers n'ont pas les moyens d'acheter de l'essence. Leur réfrigérateur se vide, car ils n'ont pas les moyens d'assumer le coût de l'épicerie. En mars, l'augmentation du coût de la vie au Nouveau-Brunswick, d'une année à l'autre, était de 7,4 %. Les gens éprouvent des difficultés. Des gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas les moyens de se procurer certains des biens les plus essentiels dont ils ont besoin tous les jours. Nous avons affaire à un gouvernement et à un premier ministre qui ne veulent pas régler le problème. J'aimerais demander au premier ministre ce qu'il a décidé de faire pour atténuer un peu les difficultés causées par l'augmentation de 7,4 % du coût de la vie.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Monsieur le président. Vous savez, je pense que si nous examinons notre bilan dans la province et le travail que nous avons effectué par l'intermédiaire de Développement social et dans un certain nombre de domaines, nous nous rendons compte que nous avons pris des mesures pour augmenter le salaire minimum afin d'assurer la parité, que nous avons amélioré l'aide sociale pour que les gens puissent travailler et ne pas voir leur revenu assujetti à la récupération et que nous avons instauré d'autres programmes que le ministre pourrait décrire dans les détails.

Toutefois, nous remettons en question les politiques du gouvernement fédéral relativement à une suspension de la taxe sur le carbone, laquelle, dans notre cas, correspondrait essentiellement à une réduction de 11 ¢ du prix du carburant. Étant donné la situation, nous remettons également en question la philosophie et l'idéologie qui sous-tendent tout cela, car nous n'utilisons pas nos ressources pour améliorer notre situation économique. Bien que nous puissions parler de notre économie verte et de la façon dont nous mènerons le tout à bien... Monsieur le président, c'est la façon dont nous atteindrons les objectifs à cet égard qui compte. Il ne s'agit pas de savoir si nous y arriverons, mais comment nous y arriverons. En ce moment, du fait d'une politique fédérale bourrée d'idéologie mais dénuée de sens, de nombreuses personnes dans notre province seront ruinées en raison des politiques instaurées, lesquelles font directement grimper en flèche les coûts de l'énergie, de la nourriture et du logement.

[*Original*]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre semble lui aussi un peu fâché et frustré ce matin. Toutefois, la réalité est qu'il peut être frustré et fâché autant qu'il le veut. Les gens du Nouveau-Brunswick, les

personnes les plus vulnérables et les plus pauvres vivent énormément de difficultés. Si je regarde le coût du mazout, je constate que, en un an, il a augmenté de 64 %. Cela a une incidence énorme sur toute l'activité économique et sur le pouvoir d'achat des gens du Nouveau-Brunswick. Le prix de l'essence a augmenté de 37 % au Nouveau-Brunswick.

Nous voyons ces augmentations du coût de la vie et de l'indice des prix à la consommation et nous constatons que le gouvernement ne fait absolument rien pour venir en aide aux gens. Il augmente continuellement ses recettes à l'échelle de la province, mais il n'offre aucune solution aux gens.

Monsieur le premier ministre, allez-vous prendre vos responsabilités et aider les gens à minimiser l'incidence de l'augmentation du coût de la vie?

[*Traduction*]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je me rends compte que l'approche du chef de l'opposition et de tout le Parti libéral serait de dire, eh bien, nous distribuerons simplement des fonds partout où nous le pouvons et espérerons qu'une partie de ces fonds fera changer les choses. Or, nous évaluons les incidences sur le logement. C'est pourquoi nous nous demandons : Comment faire en sorte que les loyers restent raisonnables? Comment pouvons-nous disposer d'un système permettant aux locataires de faire concrètement appel d'une décision relativement à leur situation? Ensuite, comment travaillons-nous avec les propriétaires à résoudre l'enjeu réel?

Nous avons rencontré les propriétaires et le groupe chargé du développement afin d'obtenir des logements abordables, car nous savons que, lors d'achat de biens immobiliers, on ne prend pas en compte la question du logement abordable dans les collectivités ou on ne s'en occupe pas, et nous avons rencontré les municipalités à ce sujet. Nous examinons un rapport sur la situation du logement dans toutes les régions de la province pour voir comment nous pouvons gérer tout cela de sorte que les gens puissent vivre et rester dans leur logement.

Vous savez, nous nous rappelons avoir assuré une protection aux personnes âgées grâce à un programme de report d'impôt foncier lancé il y a 10 ans. Nous ne savions pas que nous vivrions une situation pareille, mais heureusement, un programme orienté vers l'avenir a été mis en place. Il s'agit d'une période sans précédent pour le Canada et pour le Nouveau-Brunswick, et nous surmonterons le défi d'une manière sans précédent. En fait, l'approche sera bien pensée et efficace, et les gens le constateront, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, compte tenu de la période difficile que nous traversons, le chef de l'opposition et son parti

verseraient moins d'argent aux banquiers de New York et en mettraient davantage dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick pour atténuer leurs difficultés. Voilà ce que nous ferions.

Saviez-vous, Monsieur le président que, en raison de l'augmentation du coût de la vie, le prix de la viande a augmenté de 14 % depuis un an? Saviez-vous que le prix des produits laitiers et des oeufs a augmenté de 9,9 % dans la province? Saviez-vous que le prix des produits de boulangerie et des céréales a augmenté de 11,9 %?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Entre-temps, les gens du Nouveau-Brunswick voient augmenter le coût des biens et services essentiels dont ils ont besoin pour avoir, au minimum, une qualité de vie. Pourtant, le premier ministre ne leur vient aucunement en aide. Il veut aider les banquiers de New York et non les gens du Nouveau-Brunswick. Veuillez remédier à la situation, Monsieur le premier ministre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, faisons un petit cours de finances. Les banques de New York reçoivent moins d'argent actuellement qu'elles n'en ont reçu pendant des années. Savez-vous pourquoi? C'est parce que nous ne leur devons pas autant d'argent. Nous ne payons pas autant d'argent en intérêts. En raison des taux qui flambent, nous devrions payer plus. Puisque notre situation financière est bonne, c'est donc un moment favorable pour aider les personnes les plus nanties — les plus défavorisées. Nous nous occuperons d'elles. Nous les aiderons. Nous aiderons celles...

(Exclamations.)

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Oui, c'était une erreur, Monsieur le président. Veuillez m'excuser.

Nous aiderons les personnes les plus défavorisées. Nous aiderons ces personnes pour qu'elles puissent obtenir une meilleure qualité de vie malgré les coûts élevés en ces temps difficiles.

En fait, attaquons-nous à la cause profonde, Monsieur le président. Parlons de la situation actuelle. Nous sommes dans une telle situation parce qu'une politique fédérale, dans un esprit idéaliste, nous a mis en danger face à un pays comme la Russie, un pays qui constitue au fond une menace pour le monde entier. Nous sommes en danger à cause de cela et à cause d'une politique qui ne s'y attaque pas directement. Toutefois, l'espoir est permis. Il y a un changement des points de vue dans une certaine mesure.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, pour la première fois en au moins trois ans, le premier ministre a présenté ses excuses — une fois — pour avoir commis une erreur. Pourtant, au cours des dernières années, il y a eu tellement d'erreurs pour lesquelles il n'a pas présenté d'excuses, alors qu'il devrait le faire. Toutefois, oublions les excuses. Il devrait s'attaquer aux enjeux.

Monsieur le président, nous savons que la pandémie a eu une incidence énorme sur l'approvisionnement. Nous savons que la guerre en Ukraine, sur laquelle nous n'avons aucune emprise, a une incidence sur l'approvisionnement. Nous le savons. Toutefois, cessez de rejeter la faute sur les autres, Monsieur le premier ministre. Vous avez du pain sur la planche ici, au Nouveau-Brunswick, pour chercher à alléger un peu le fardeau des gens. Au chapitre du budget, vous fournirez 100 $ à environ 400 000 personnes du Nouveau-Brunswick à la fin de l'exercice financier, lorsqu'elles rempliront leur déclaration de revenus, pour chercher à atténuer un peu les difficultés qu'elles vivent. En raison du coût de la vie, il faut plus de 100 $ par personne pour subvenir aux dépenses quotidiennes. Pourquoi ne réduisez-vous pas temporairement la taxe provinciale sur l'essence?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Merci. Monsieur le président, j'aimerais passer en revue certains des programmes que nous avons instaurés ici, au Nouveau-Brunswick, pour aider non seulement les bénéficiaires de l'aide sociale, mais aussi les personnes qui travaillent dans la province, les personnes qui ont une famille et qui louent un appartement.

Nous avons mis sur pied l'Allocation Canada — Nouveau-Brunswick pour le logement, un programme qui permet de remettre de l'argent aux personnes qui éprouvent de la difficulté à assumer le coût de la vie, comme l'ont dit les parlementaires d'en face. Nous avons aidé 1 000 familles, et la prestation moyenne que nous leur versons mensuellement est de presque 392 $. Il s'agit d'un programme précis qui aide des familles — des familles qui représentent près de 3 000 personnes dans la province. En fait, je n'ai parlé que d'un seul programme. Je pourrais continuer à parler d'autres programmes, et je serais ravi de le faire.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[*Original*]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, j'aimerais aussi ajouter quelque chose, parce que je ne pense pas que le premier ministre et son gouvernement… Nous ne parlerons pas du ministre des Finances, car, souvent, nous ne savons pas où il est et ce qu'il fait. Cependant, la réalité, c'est que, depuis un an, le coût des

fruits frais — un élément essentiel pour maintenir la santé humaine — a augmenté de 7,8 % au Nouveau-Brunswick. Le coût des loyers — donc des logements que nous louons — a augmenté de 6,5 %, selon les statistiques. Le coût pour l'achat de l'eau a augmenté de 11 %. Quel produit alimentaire est plus essentiel que l'eau? Le prix que doivent payer les gens du Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle pour l'eau a augmenté de 11 %.

Lorsque tout cela se produit, le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne s'occupe pas de ces gens. Il leur offre un crédit d'impôt de 100 $ à la fin de l'année. Entre-temps, les gens vont souffrir pour au moins une année.

[*Traduction*]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Monsieur le président, j'aimerais parler davantage des programmes que le gouvernement actuel a mis en place. Nous avons fait preuve d'initiative, car nous pouvions voir que le coût de la vie allait augmenter. Nous avons indexé sur l'inflation les prestations d'aide sociale. Si les gens bénéficient d'aide sociale, nous n'avons pas assujetti à la récupération le salaire qu'ils peuvent gagner — soit les premiers 500 $, plus 0,50 $…

Nous avons aidé les gens touchant une pension alimentaire pour enfants. Aucune somme ne sera déduite de leur chèque, ce qui aidera directement les enfants de bénéficiaires au Nouveau-Brunswick. Les bénéficiaires d'aide sociale âgés de 60 à 65 ans et touchant des prestations du Régime de pensions du Canada pourront en conserver la première tranche de 200 $. Voilà qui est nouveau et progressiste, et il s'agit de mesures que le gouvernement précédent, lorsque les parlementaires d'en face étaient au pouvoir, n'aurait même jamais songé à prendre. Nous sommes progressistes. Nous aidons les gens de la province en ce moment.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, lorsqu'on regarde le prix à la pompe — et nous avons entendu dire qu'il augmenterait encore ce jeudi —, on peut constater que le 7 octobre, le prix de l'essence ordinaire était de 1,45 $ le litre, alors qu'il est maintenant de 1,91 $. Il s'agit d'une hausse de 0,46 $ en sept mois. Soit les gens paient le prix indiqué, soit ils ne mettent pas d'essence car ils n'en ont pas les moyens.

Le diesel coûtait 1,52 $ le litre, et il coûte maintenant 2,61 $. Le prix du diesel a donc monté de plus de 1,09 $ le litre. Pensez aux conséquences pour l'industrie des transports. Ce coût nous est tous refilé, en tant que consommateurs. Nous tentons d'acheter des aliments, mais bon nombre de gens n'en ont pas les moyens. Le gouvernement ne fait rien pour régler la situation.

Concernant le mazout de chauffage, j'ai parlé à une dame qui ne pouvait payer sa facture de mazout. Dieu merci, les températures se réchauffent. Le prix du mazout est passé de 1,56 $ le litre à 2,40 $ le litre, soit une augmentation de 0,83 $. C'est la réalité, Monsieur le premier ministre. Pouvez-vous vous occuper…

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que nous devons attaquer le problème de front. Le problème, c'est notre programme énergétique — notre politique énergétique, notre politique fédérale en matière d'énergie. En fait, si nous regardons ce que les Verts et les Libéraux… Comment devons-nous gérer dans l'avenir l'économie de la province de sorte que les gens aient les moyens d'y vivre et d'y travailler? Il est facile de dire que nous devrions éteindre les lumières et espérer que tout ira pour le mieux.

Nous parlons du sujet depuis longtemps, mais nous n'avions pas prévu l'agression en Europe. Cela a créé un problème qui menace vraiment notre économie et menace notre sécurité. Qu'allons-nous faire à cet égard, Monsieur le président? Rien. J'ai demandé qu'une réunion soit organisée à l'échelle fédérale. J'ai demandé une réunion à l'échelle fédérale, et j'ai dit que nous devions avoir un appel téléphonique avec le premier ministre du Canada.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Il nous faut une politique nationale en matière de sécurité énergétique et d'approvisionnement énergétique, mais non, il n'y a rien, Monsieur le président. Le gouvernement fédéral ne fournit aucune information. Rien n'est prévu. Il nous faut une politique fédérale qui assure notre sécurité énergétique et nous permet d'utiliser les ressources qui sont ici, au Nouveau-Brunswick.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, c'est toujours la même rengaine de la part du premier ministre. Vous voulez toujours rejeter la responsabilité sur les autres, et vous n'assumez jamais vos responsabilités. Vous pouvez prendre des mesures précises dès maintenant pour alléger quelque peu le fardeau des gens du Nouveau-Brunswick dans les 12 prochains mois. Vous pouvez le faire tout de suite. En passant, vous ne travaillez plus pour Irving Oil. Vous travaillez pour la population du Nouveau-Brunswick.

En passant, le gouvernement fédéral prend des décisions pour aider la population du Canada et du Nouveau-Brunswick, pour tenter de pallier en partie leurs difficultés. Vous n'avez même pas cherché à atténuer un peu les difficultés que vivent les gens. Les gens paient davantage à la pompe. Les gens n'ont pas les moyens de payer l'épicerie. Ils ne

peuvent pas mettre de l'essence dans leur véhicule parce que nous ne vous employez pas à leur fournir une solution rapide, à court terme. C'est ce dont nous avons besoin. Nous comprenons qu'il y a des défis à long terme, mais les gens ont besoin d'une solution à court terme qui permettra d'alléger le fardeau lié au coût de la vie. Pourquoi ne réduisez-vous pas…

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, comme toujours, le chef de l'opposition se concentre actuellement sur un problème plutôt que sur la cause première qui nous y a mené et sur la façon dont nous pouvons le régler. Au début de la crise en cours, j'ai proposé de suspendre la taxe sur le carbone ; j'ai dit : Reportons immédiatement l'augmentation de 11 ¢. Cela aurait pu se faire facilement. Le gouvernement fédéral a refusé de le faire.

Nous ne savons pas ce qui arrivera concernant la consommation. Nous savons que nous avons mis en place un grand nombre de programmes qui sont financés par les taxes et impôts actuels. Nous examinons aussi cela, pour voir comment cela va contrebalancer le tout et ce que nous pouvons remettre.

Ce que nous savons, Monsieur le président, d'après ce qui figure dans notre budget cette année, c'est que nous avons réduit les impôts des gens. Nous avons réduit la double imposition, car de l'argent a été remis aux gens. Nous avons procédé ainsi dans l'ensemble de la province pour les gens qui voulaient construire des immeubles et fournir des logements. Nous avons demandé aux municipalités de faire de même en ce qui a trait à leurs taux d'imposition. Nous avons réduit l'impôt sur le revenu des particuliers, car nous voulons qu'il reste plus d'argent dans les poches des gens.

Monsieur le président, nous sommes aux prises avec un problème à court terme ayant été causé par une philosophie à long terme qui ne correspond pas à la réalité. C'est là où le bât blesse. Vous pouvez appeler cela rejeter la faute ou vous pouvez appeler cela le rendement médiocre d'un gouvernement…

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, vous connaissez la définition du rejet de la faute sur les autres. Je le sais. La réalité, c'est que, lorsqu'il est question des propriétaires ou des propriétaires d'immeuble d'appartements et de leurs loyers que vous tentez de plafonner… Le plafond n'est pas la solution au coût des loyers. La solution consiste à investir dans plus de logements abordables et aussi à maîtriser l'importante hausse des évaluations foncières qui se produit actuellement. Elles ont augmenté en moyenne de 42 % dans la province. Certaines ont en fait augmenté de 100 %.

Pendant que cela se produit, que vous ne vous occupez pas du logement abordable et que vous cherchez à maîtriser les loyers, vous accumulez énormément de recettes publiques et vous les donnez aux banquiers new-yorkais. Les gens du Nouveau-Brunswick en pâtissent. Votre solution ne fonctionne pas. Cela ne fonctionne pas. Occupez-vous des enjeux. Tâchez d'aider tout de suite les gens du Nouveau-Brunswick. À la fin de l'année, leur situation sera encore plus précaire.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, j'ai essayé d'expliquer au chef de l'opposition ce que nous constatons en ce moment relativement à la soudaine hausse, une hausse comme nous n'en avons jamais vue auparavant dans la province. Nous n'avons jamais vu une telle explosion des activités dans notre province. C'est une bonne chose. C'est le genre de choses qui nous fait dire : Ouah, les gens d'ailleurs regardent le Nouveau-Brunswick. Ils s'installent ici et investissent ici.

La situation s'accompagne toutefois de défis. Les collectivités sont aux prises avec des défis au chapitre du logement, assurément. Des défis se posent quant au coût du loyer et au coût de construction. Monsieur le président, nous examinons tout cela en fonction de la façon dont nous gérerons les recettes dans l'avenir. D'abord, nous ne planifions pas seulement pour demain. Nous planifions pour la semaine prochaine, le mois prochain, l'année prochaine et dans 10 ans. Ce n'est pas comme la vision à court terme que nous avons toujours vue d'un gouvernement libéral. Voici en quoi notre vision consiste : Comment bâtissons-nous une province de sorte que les gens regardent ce qui s'y passe et veulent s'y établir? Savez-vous quoi? Les gens viennent s'établir ici. Nous réussissons à les attirer. Voilà ce qui est passionnant.

Nous évaluerons comment nous pouvons arriver à travailler avec les gens pour les aider à survivre et à prospérer. Toutefois, ayons d'abord une politique énergétique qui est efficace pour notre pays, Monsieur le président, — pas juste pour le Nouveau-Brunswick mais pour notre pays —, car il s'agit là de la raison pour laquelle nous nous trouvons dans la situation actuelle.

[*Original*]

LOYERS

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Le premier ministre a parlé d'une explosion et il a raison. La situation des loyers au Nouveau-Brunswick a explosé depuis un an et demi. L'échec collectif qui est en train de se produire dans notre province va être incommensurable. Des centaines de personnes sortent du logement qu'elles louent. Parmi elles, il y a des personnes âgées qui n'ont pas de place dans les foyers de soins, faute de personnel. Des jeunes qui sortent de l'université n'ont pas les moyens de payer un loyer ou d'acheter une maison. Cela ne s'est jamais vu au Nouveau-Brunswick. Cette situation, Monsieur le président, a fait de notre province l'une des pires provinces canadiennes en ce qui concerne les logements abordables.

Voici ce que je demande au ministre du Développement social : Pourrait-il s'assurer que cette situation est la priorité absolue de son ministère? Merci, Monsieur le président.

[*Traduction*]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je veux aider les parlementaires d'en face à rassembler quelque peu leurs idées. Aujourd'hui, ils disent que nous n'aidons pas les gens, mais je tiens à être tout à fait clair. À elles seules, les mesures prises ici au Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les taux d'aide sociale, nos investissements de 22,6 millions de dollars, ont aidé 29 000 personnes du Nouveau-Brunswick à composer avec l'augmentation des coûts. Nous n'avons pas terminé. Il ne s'agit que de la partie visible de l'iceberg. Cet investissement de 22,6 millions a aidé 29 000 personnes du Nouveau-Brunswick.

Notre budget pour le logement, le budget pour le logement qui a été approuvé ici à l'Assemblée législative, la somme d'un peu plus de 120 millions de dollars, représente une augmentation de 23 % par rapport aux deux derniers exercices. Au cours des deux dernières années, le gouvernement actuel a réalisé dans le logement des investissements sans précédent au Nouveau-Brunswick. Voilà qui est progressiste. Cela aide les gens du Nouveau-Brunswick maintenant — aujourd'hui.

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Monsieur le président, il est normal que les gens applaudissent après une réponse, mais le travail n'est pas achevé. Les prédictions des gens d'en face correspondent à 350 logements. Il en faut 7 000 pour les gens du Nouveau-Brunswick. Le travail n'est pas achevé. Il s'agit de 7 000 logements, et non de 7 000 personnes. Le travail n'est absolument pas achevé. Le travail doit être réalisé rapidement. Nous le savons tous. Je pense que nous recevons tous, les 49 d'entre nous, des appels à cet égard. Des gens sont forcés de quitter leur appartement. Des augmentations de loyer de 400 $ par mois ont été acceptées dans notre province. Cela n'est pas acceptable au Nouveau-Brunswick. Il faut fournir les 7 000 logements le plus rapidement possible. Quand seront-ils fournis? Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Je suis content de la question du député d'en face, qui est candidat à la direction de son parti. Vous savez, des gens veulent défrayer la chronique, mais je peux vous dire, Monsieur le président, que nous nous efforçons de mener la tâche à bien. Nous le faisons.

L'investissement que nous avons fait dans le logement au Nouveau-Brunswick a permis aux gens de s'installer dans un logement. La liste dont parle le député varie. Elle varie, et, chaque jour, chaque mois, des noms en sont rayés. Voilà pourquoi nous sommes allés de l'avant relativement à l'Allocation Canada — Nouveau-Brunswick pour le logement, qui, encore une fois, aide les gens à composer avec le coût élevé de la vie. Cela permet de remettre de l'argent directement dans les poches des gens qui en ont le plus besoin — les

gens qui travaillent, qui ont des enfants et qui sont locataires, c'est-à-dire les familles, au Nouveau-Brunswick.

Nous savons que le travail est inachevé. Nous poursuivrons le travail de collaboration entre les ministères, que celui-ci touche l'Éducation postsecondaire, la Formation et le Travail, la Santé, l'aide sociale, le Développement social, ou la santé mentale et le traitement des dépendances. Nous sommes à la hauteur. Nous menons la tâche à bien.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^me^ Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. Un peu partout dans la province, des gens ont du mal à trouver un logement. Reggie Beal, qui travaille à temps plein à Sackville, a parlé publiquement de ses difficultés à trouver un logement pour lui et ses trois enfants, puisque la maison qu'ils louent est en vente. Ashley Legere et son jeune enfant sont dans la même situation. Son travail consiste à aider les gens à trouver un logement, et elle doit maintenant faire ce travail même pour sa propre famille.

Selon Reggie, la crise du logement est une question urgente et à l'égard de laquelle il faut intervenir, mais pas au moyen d'un plan de cinq ans ni de sept ans. Or, Monsieur le président, voilà en quoi consiste le plan. À la fin de la période visée, soit en 2029, il n'y aura, en tout, que 1 262 logements abordables additionnels, et, dans certains cas, il ne sera pas question de nouveaux logements, mais seulement d'un supplément de loyer. Selon la liste d'attente, il faudrait 7 000 logements pour répondre aux besoins. J'aimerais savoir ce que le premier ministre fera pour veiller à ce que les gens comme Reggie et Ashley ne soient pas forcés de vivre dans une tente ni dans leur voiture, ni de dormir sur le sofa d'un ami ni dans la rue. Que fera-t-il pour veiller à ce que les gens ne se retrouvent pas sans logement?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Merci, encore une foi, Monsieur le président. Nous savons tous très bien qu'il y a au Nouveau-Brunswick une situation à l'égard de laquelle il faut intervenir et nous travaillons à la question. Je pourrais passer d'un endroit à l'autre et vous parler du beau travail qui est réalisé.

Parlons un instant de Moncton, car il s'agit de ma région. Le gouvernement, en collaboration avec l'administration municipale et le gouvernement fédéral, est allé de l'avant relativement à une initiative appelée Marée Montante. L'initiative Marée Montante a permis d'aider des femmes qui sont exposées à de la violence. Elle a permis d'aider des personnes en situation d'itinérance. Elle a permis d'aider des personnes dans des situations changeantes, comme celles que vivent certaines des personnes que nous connaissons dans les circonscriptions de notre province.

Pour ce qui est de Fredericton, nous pourrions parler de l'initiative 12 Neighbours. Encore une fois, une personne avait une vision, a reçu de l'aide du gouvernement du Nouveau-Brunswick et du gouvernement fédéral et a collaboré avec l'administration municipale

pour trouver une solution. Nous pouvons parler de la John Howard Society, et je pourrais continuer ainsi à nommer un grand nombre d'initiatives.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé. Monsieur le ministre.

Mme Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. Le tout est insuffisant. Des gens se retrouvent sans logement. Des locataires dans ma circonscription et un peu partout dans la province me parlent de propriétaires qui essaient de trouver des façons de contourner la mesure législative concernant le plafond sur les augmentations de loyer. Le projet de loi est rempli de failles. Les gens savent maintenant très bien que, s'ils veulent tirer profit de l'augmentation des loyers, ils n'ont qu'à évincer leurs locataires sous le prétexte de grandes rénovations — mesure aussi appelée réno-éviction —, puis à prendre de nouveaux locataires et à exiger un loyer plus élevé ou louer les logements par l'intermédiaire de Airbnb, ce qui les retire du marché locatif.

Malgré ce que dit la ministre de Services Nouveau-Brunswick, nous avons entendu suffisamment parler de situations où tous les locataires d'un immeuble avaient été évincés sous le prétexte de rénovations et savons qu'il s'agit d'un problème courant. Hier, lorsqu'elle a parlé aux médias, la ministre a indiqué clairement qu'elle ne ferait rien pour régler le problème. Voici ma question pour le premier ministre : À son avis, s'agit-il d'un problème, et que fera-t-il pour remédier aux réno-évictions?

L'hon. Mary Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Merci de la question et de soulever le sujet. J'aimerais faire la distinction entre la réno-éviction et la résiliation. Il s'agit de deux questions entièrement distinctes, Monsieur le président. Bien que les reporteurs écrivent dans des journaux que les évictions sont à la hausse, elles ne le sont pas. La résiliation est une situation entièrement distincte, sur laquelle nous nous penchons certainement, comme il en a longuement été question hier.

Le Tribunal sur la location de locaux d'habitation indique le tout très clairement. J'implore tous les parlementaires ici présents d'encourager les locataires qui reçoivent un avis de résiliation, quel qu'en soit le motif, à communiquer immédiatement avec le Tribunal sur la location de locaux d'habitation. Après avoir reçu l'avis, les locataires n'ont que 15 jours pour communiquer avec le Tribunal sur la location de locaux d'habitation et faire ouvrir un dossier. Qu'ils le fassent par téléphone ou par courriel, qu'ils se présentent à un bureau de Services Nouveau-Brunswick ou qu'un ami, un voisin, un fils ou une fille le fassent pour eux, nous sommes là pour les aider. Vous devez toutefois communiquer avec nous.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

Mme Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. Il n'y a pas suffisamment de protection contre les réno-évictions. Oui, elles diffèrent des évictions. Des gens prétendent qu'il ne s'agit pas d'évictions, mais les locataires dans la province ne sont

pas suffisamment protégés contre les réno-évictions. Il faut remédier à la situation. Comment la situation sera-t-elle réglée? Des gens se retrouvent sans logement et subissent des réno-évictions, et cela se produit depuis des années.

Je me souviens que, pendant la pandémie, le premier ministre a dit lors d'une conférence de presse que, à son avis, il n'y avait pas vraiment de crise du logement. Eh bien, voilà. Des gens doivent vivre avec leurs enfants dans leur voiture, car ils n'ont nulle part où aller, et les gens qui ont des enfants subissent de la discrimination. Ils ne sont pas protégés dans la province. Ils communiquent avec le Tribunal sur la location de locaux d'habitation, et on leur dit : Faites une plainte en matière de droits de la personne. Voilà qui leur est très utile.

J'aimerais donc savoir ceci. Que fera le premier ministre pour veiller à ce que les gens comme Reggie et Ashley, qui n'arrivent pas à trouver un logement où s'installer avec leurs enfants, disposent d'un logement abordable et que tous les gens de la province aient un logement?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Monsieur le président, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, il y a actuellement, en 2022, un nombre record de logements en construction au Nouveau-Brunswick. Selon Robert Jones, de la CBC — Robert Jones connaît les chiffres, alors il ne faut jamais se disputer avec lui à propos de chiffres —, au cours des trois premiers mois de 2022, il y avait en construction 5 193 nouveaux logements, dont l'avancement des travaux variait. Cela comprend tous les types de logements, c'est-à-dire des appartements, des logements abordables ou d'autres types de logements unifamiliaux.

Nous répondons à l'appel et nous répondons aux besoins. Le budget que nous avons établi pour le logement et les divers éléments auxquels nous avons recours, notamment les suppléments de loyer, les nouvelles constructions, la collaboration avec les organismes sans but lucratif et la collaboration avec les promoteurs, Monsieur le président, montre que nous sommes conscients de la situation et du marché restreint.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[*Original*]

TERRES DE LA COURONNE

M. Guitard (Restigouche-Chaleur, L) : Monsieur le président, ma question de ce matin est pour le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie. Le ministre peut-il m'informer quant à la politique de son ministère à l'égard du rachat ou du transfert de terrains ou de parcelles de terrains qui appartiennent à la Couronne pour les gens du Nouveau-Brunswick?

Il y a des gens dans ma circonscription qui en ont fait la demande. Il y a une demande qui date de plus d'une année. Une autre demande date de plus de deux ans. Ces demandes

demeurent toujours sans réponse. Ces personnes n'ont même pas reçu un accusé de réception. Pour le ministre, quel serait un délai raisonnable? Pour le ministre, quelle est la politique lorsqu'une personne veut acquérir des terres qui appartiennent à la Couronne?

[*Traduction*]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je remercie beaucoup le député d'en face de la question. Pour tout ce qui a trait aux terres de la Couronne, si quelqu'un a fait une demande il y a au moins un an, j'encourage le député à communiquer avec moi en dehors de la Chambre, car nous ferons assurément en sorte qu'on réponde aux demandes.

Je suis aussi certain que le député d'en face comprend le fait que les ressources sont limitées en ce qui concerne les terres de la Couronne. Les ressources se limitent aux frontières d'une province relativement petite. Nous prenons très au sérieux la question des terres de la Couronne, et nous suivons un important processus comportant divers éléments afin de déterminer comment tirer le maximum de toute transaction. Nous évaluons sans cesse des situations relativement à ce qui est le plus avantageux pour la province et pour les gens du Nouveau-Brunswick lorsqu'il s'agit de l'utilisation des terres de la Couronne.

Je termine en répétant que nous avons un processus à suivre. C'est avec plaisir que je l'expliquerais au député d'en face et en discuterais avec lui. Plus important encore, si des personnes n'ont pas encore été jointes par notre ministère, elles peuvent communiquer avec moi.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[*Original*]

M. Guitard (Restigouche-Chaleur, L) : Le ministre peut-il donc m'expliquer pourquoi l'ancienne candidate du Parti conservateur dans Restigouche-Chaleur s'est fait transférer un terrain? Je parle de Gilberte Boudreau, qui a reçu un terrain. Ce n'est pas n'importe quelle sorte de terrain ; c'est un terrain situé le long d'une rivière. Cela n'a pas pris trois ans.

Monsieur le ministre, avez-vous une politique de deux poids, deux mesures? Les gens qui ont une carte de membre du Parti conservateur peuvent-ils se faire transférer des terrains, alors que les autres doivent attendre sans même recevoir un accusé de réception? À l'avenir, Monsieur le ministre, que dois-je dire aux gens? Dois-je leur demander s'ils ont une carte de membre du Parti conservateur? Est-ce cela votre politique? Soyez sérieux et donnez-nous la réponse.

Que s'est-il passé dans ce dossier? Pourquoi transférez-vous des terrains à des membres du Parti conservateur, alors que vous ne le faites pas quand il s'agit du reste de la population du Nouveau-Brunswick? Que se passe-t-il au sein de votre ministère?

[*Traduction*]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je répondrai au député d'en face que, à mon avis, il devrait prendre conscience que…

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

(Exclamations.)

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Partout dans la province À vrai dire, le fait de doubler la superficie des zones naturelles protégées et des aires de conservation n'a rien à voir avec l'allégeance politique. La mesure a été prise pour le bien de la province.

À mon avis, le député d'en face devrait aussi savoir que les terres ne sont pas toutes égales. Dans le cas où nous pouvons faire avancer un dossier puisqu'il y a un avantage important pour la province, cela montre que nous sommes un gouvernement qui obtiendra la valeur maximale du bien pour l'utiliser dans la province et qui veillera à investir dans les ressources naturelles de la meilleure façon possible. Nous examinerons tous les éléments et trouverons comment nous pouvons intégrer un produit dans notre inventaire et l'échanger : toutefois, les dossiers ne sont pas tous égaux.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Je sais que les Libéraux, sous le gouvernement de Brian Gallant, ne sauraient probablement même pas ce que c'est que de marcher dans le bois.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Par conséquent, il faut avoir l'assurance que nous ne sommes pas partisans à cet égard, mais que nous connaissons très bien à quoi ressemblent nos espaces naturels. Nous sommes un gouvernement qui tire le maximum de chaque transaction que nous

réalisons, et nous n'avons aucune leçon à apprendre de la façon dont les Libéraux ont géré les terres de la Couronne de la province, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Le temps consacré à la période des questions est écoulé.